Note d'intention pour la réalisation d'un Atelier hors les murs

Commune de Veynes,

Centre-bourg de la Communauté de communes Buëch Dévoluy et Ville-porte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales



Un récit pour la Veynes de demain en s'appuyant sur ses patrimoines culturels, naturels et paysagers

Veynes, commune de 3100 habitants dans les Hautes-Alpes, s'est longtemps démarquée du reste du territoire par l'arrivée du train sur la commune à la fin du XIXe siècle, conjointement au développement des activités industrielles. L'Écomusée du Cheminot Veynois, l'esplanade de la Rotonde et l'atelier de levage sont aujourd'hui encore les témoins de ces spécificités historiques. Néanmoins la perte de vitesse industrielle s'est accompagnée d'une forte dévitalisation du centre-bourg. Aujourd'hui s'interroge : quelle requalification urbaine pour la ville ? Face aux changements climatiques et en faveur d'une transition écologique, quelles adaptations envisager ? Quelle place pour le vivant en coeur de ville ?

La proximité des espaces naturels et l'omniprésence de l'eau dans la ville et autour du centre-bourg offre de nombreuses opportunités, comme avec le lac des Iscles et l'aménagement de canaux pour irriguer les jardins, mais est aussi source de risques en fond de vallée, les montagnes et torrents avoisinant les habitations. Comment renouer avec ce patrimoine naturel et repenser la gestion de l'eau ? Quelles continuités favoriser entre espaces publics et espaces naturels (continuités écologiques, mobilités, etc.) ?

Aujourd'hui encore, l'image passée de la ville teinte les représentations et le sentiment d'appartenance des habitants à son territoire. Pourtant un fort dynamisme associatif et des nouveaux usages en lien avec le tourisme sportif entrevoient des possibles. Quel récit pour faire de Veynes une ville où on est fier de vivre ?

Veynes se situe aux portes du Parc naturel régional des Baronnies provençales, une structure publique qui vise à favoriser une dynamique de développement local durable en s'organisant autour d'un projet de territoire, fondé sur la préservation et la valorisation des patrimoines naturels, culturels, paysagers et élaboré de manière concertée avec les acteurs du territoire : élus des collectivités, professionnels, habitants... Le Parc lance une démarche de Plan Paysage à l'automne 2024 invitant à penser la préservation, la gestion et l'aménagement par l'approche globale du paysage. Cette démarche pourra appuyer les étudiants dans leur réflexion.

L'Atelier hors les murs consiste au croisement d'au moins 2 équipes d'étudiants de formations différentes, travaillant ensemble sur les enjeux et problématiques d'une petite ville, au moyen d'un séjour en immersion sur le territoire au contact des acteurs locaux, afin de dessiner les premières orientations d'un projet local.

L'atelier pourra être l'occasion :

- De découvertes des spécificités d'un territoire dans un cadre accueillant ;
- D'une initiation à une approche pluridisciplinaire solide, avec des équipes d'étudiants et de chercheurs d'autres établissements ;
- D'enquêtes « sociologiques » par des rencontres auprès des élus, habitants, professionnels, associations... pour recueillir les perceptions et les représentations ;
- D'identifier l'existant et les dynamiques en cours sur un panel pluri-thématiques d'enjeux ;
- D'évaluer les potentiels de nouvelles interprétations et de revalorisation des atouts d'un territoire à l'échelle d'une commune ;
- De dresser un plan guide relatif à la valorisation des patrimoines naturels, paysagers (accès à la nature, gestion et qualité du cadre de vie) et socio-culturels (espace public, spécificités cheminotes et industrielles) pour aller vers un nouveau récit de la ville.

Plusieurs partenaires sont associés à la démarche :

> Master "Gestion des Territoires et Développement Local" de Gap :

Maud Hirczak, responsable du master

> Chaire "Entrepreneuriat Territoire Innovation" de l'Université Paris Sorbonne :

Catherine Gall, chercheuse

> CAUE05 :

Annunzia TRISCHITTA, architecte

> PNR Baronnies Provençales :

Fabienne Meline, paysagiste

> Commune de Veynes :

Françoise Bellanger, élue référente & Vincent Sindirian, chef de projet PVD

Contacts:

Vincent SINDIRIAN
Chef de projet Petites villes de demain
Commune de Veynes
v.sindirian@ccbd.fr / 04.92.58.10.22

Bastien GALANT

Chargé de mission Enseignement supérieur, Recherche et Territoires Fédération des Parcs naturels régionaux bgalant@parcs-naturels-regionaux.fr / 06.59.61.58.81